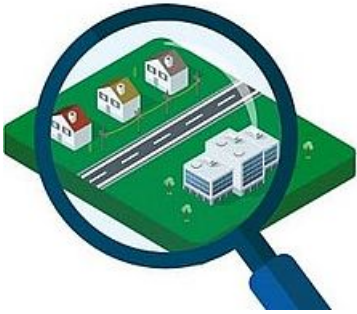


## Les 3 phases de travaux

La conception et la construction du réseau Fibre se réalise en 3 étapes majeures. Cela nécessite une réelle coordination et implication des différents acteurs de la Région, du département, des Communautés de Communes et des communes elles-mêmes avec les partenaires de Var Très Haut Débit.



### 1<sup>ère</sup> étape : la phase d'étude

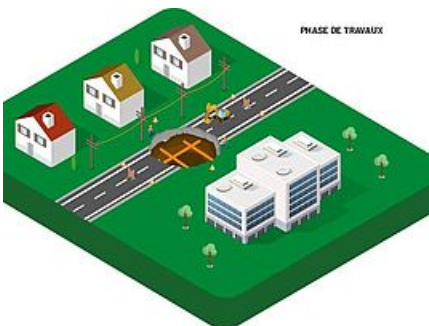
Cette phase dure **entre 9 et 12 mois** selon la complexité des la zone étudiée. Elle consiste à **recenser l'ensemble des logements actuels et futurs de chaque commune** qui doivent être raccordés au réseau Fibre.

Durant cette phase, **Var Très Haut Débit travaille avec ses partenaires et les communes** pour effectuer un recensement exact des adresses des logements et intégrer aussi les prochains programmes de développement connus.

Ensuite, chaque partenaire définit le schéma de construction du réseau. Ce travail consiste notamment à **déterminer les endroits d'implantation des équipements et de parcours de la Fibre** avec chaque commune concernée. Une fois les implantations définies, il convient d'étudier le meilleur chemin que va emprunter la fibre entre les équipements et jusqu'au logement.

Pour le département du Var, Var Très Haut Débit s'est engagé **à utiliser au maximum les conduites** souterraines existantes où les réseaux aériens disponibles.

**Durant cette phase**, l'adresse des logements concernés est dite « en étude ».



### 2<sup>ème</sup> étape : la phase travaux

Une fois les équipements implantés aux endroits décidés avec les communes, **la phase de travaux dure entre 6 et 12 mois** en fonction de la complexité du réseau à construire.

<https://www.vartreshautdebit.fr/les-travaux-du-reseau-fibre/les-3-phases-de-travaux?>

Les partenaires techniques de Var Très Haut débit vont construire le réseau Fibre jusqu'au plus près des logements.

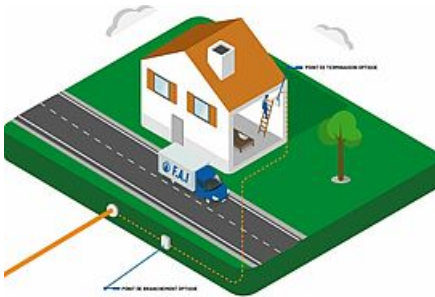
## 2 grands types de travaux sont réalisés durant cette étape :

- **Des travaux de génie civil** consistant à installer les équipements aux endroits déterminés et autorisés par les communes, creuser le cas échéant des tranchées dans la rue pour poser la fibre optique lorsque les infrastructures existantes ne le permettent pas.
- **Des travaux d'installation des boîtiers et de raccordement** de la fibre optique, des tirages de fibre optique pour la faire passer dans les tuyaux souterrains ou sur les poteaux existants. L'installation de la fibre optique dans les immeubles ou dans les lotissements est réalisée une fois les autorisations des copropriétaires obtenues.

Pour les logements collectifs, **Var Très Haut Débit avec ces partenaires s'assurent d'obtenir les autorisations nécessaires** du gestionnaire d'immeuble.

Dès que les **Points de Branchement (PB) sont installés et raccordés** au réseau fibre, les locaux desservis par ce Point de Branchement (PB) sont dits « **raccordables** ».

**En tout dernier lieu, Var Très Haut Débit lance une campagne de contrôle qualité** sur un ensemble des PBO qui peut durer **de 1 mois à 3 mois**. Une fois ce contrôle qualité effectué, les prises sont **déclarées à l'ARCEP et mises à la disposition des fournisseurs d'accès**. Une fois que ces derniers auront installés leurs équipements sur le réseau de Var THD, **chacun peut contacter son fournisseur d'accès** pour raccorder son logement au réseau fibre comme pour le raccordement au réseau cuivre classique.



## 3<sup>ème</sup> étape : le raccordement final

Il est réalisé **par le fournisseur d'accès à Internet à la demande de chaque client**. Le fournisseur d'accès choisi par le client se déplace au logement et installe la fibre dans le logement et fournit la box.

## L'exploitation

Une fois le réseau construit, **Var Très Haut Débit** assure avec son partenaire industriel Orange **la maintenance du réseau Fibre Optique et les éventuelles extensions**.

La société **Var Très Haut Débit** ne propose pas directement d'offres commerciales aux Varois.

**Elle loue ce réseau aux différents fournisseurs d'accès internet ayant signé un accord** qui sont, pour les plus connus, Bouygues, Free, Orange ou SFR. Ces fournisseurs d'accès Internet **proposent leurs services aux particuliers et professionnels** raccordables au réseau Fibre **Var Très Haut Débit** aux tarifs pratiqués en France\*.

*\*Il n'y a pas de différence de prix avec les autres territoires nationaux.*



**VAR TRÈS HAUT DÉBIT**

66 avenue de l'Amiral  
Daveluy  
83000 TOULON